

Revue de presse

Journal : La Broye

Date : 25.11.2021

«J'ai l'impression d'être pris en tenaille dans une guerre politique»

PATINOIRE C'est le feuilleton payernois. Après le refus sur le fil du Conseil communal, le projet de La Pati SA est remis sur le tapis par la Municipalité. La pétition a du succès, tandis qu'Antoine Descloux a rangé sa rancœur. Rencontre.

PAYERNE

«Je peux tout à fait comprendre qu'on n'adhère pas à un projet, mais de là à se répandre en fausses informations et mensonges, c'est insupportable», lance Antoine Descloux quelques jours après le camouflet infligé par le Conseil communal qui refusait son projet de patinoire à Payerne. On rappelle que le 4 novembre, l'organe délibérant a voté à bulletin secret par 28 voix pour et 28 voix contre (2 absentions) et que, selon le règlement, c'est le non qui l'emporte dans ce mode de scrutin (voir *La Broye* du 11 novembre 2021).

Moins de trois semaines après cet incroyable scénario qui a étonné tout le monde, surtout les élus, la Municipalité a décidé de porter une nouvelle fois cet objet devant le Conseil communal. Ce sera le 16 décembre.

55 patinoires dans le pays

Au lendemain du verdict, le patron de La Pati SA était dans l'incompréhension la plus totale. «Je n'en revenais pas et j'étais très fâché. Je le suis encore contre ceux qui ont nui à mon honneur. Les dégâts d'image sont là et ça fait mal, croyez-moi!» relate l'ancien hockeyeur profes-



C'est dans ce secteur de la zone Champ-Cheval que le projet de patinoire est convoité. Les terrains sont la propriété d'Armasuisse. PHOTOS RÉMY GILLIAND

sionnel, reconverti dans la construction de patinoires mobiles et fixes. «J'ai actuellement installé 55 patinoires dans toute la Suisse et contrairement à ce que mes tracteurs prétendent, il y a des patinoires privées qui tournent très bien. On vient d'ailleurs d'achever une patinoire avec la commune de Gland», indique Antoine Descloux.

Mais à Payerne, c'est lui qui souhaite construire sa propre patinoire. Les terrains devant accueillir La Pati SA font l'objet d'un DDP entre Armasuisse et la commune.

Cette dernière devra payer une rente annuelle, ceci même si les terrains restent inoccupés. Le DDP a pour but de proposer des terrains bien situés en sous-DDP à des entreprises.

«La commune ne cautionne pas financièrement ce DDP. Les investissements sont de mon ressort, à part l'équipement des terrains qui est à la charge de la commune. Pour mon projet, dans un premier temps, ce sont 10 millions qui seront injectés et pas 25 millions en une fois comme j'ai entendu. J'ai les fonds propres et le business

«L'autre bonne nouvelle, c'est que d'autres communes sont très intéressées à m'accueillir. Si les Payernois ne veulent pas de moi, des plans B j'en ai.»



Antoine Descloux, patron de La Pati SA.

plan immobilier a été donné tant à la Coreb qu'aux membres des commissions du Conseil communal», explique Antoine Descloux.

Pas de poursuites

Dans le nouveau préavis, reçu ce mercredi, un nouveau paragraphe fait mention que La Pati SA a fourni un extrait du registre des poursuites attestant que «la société ne faisait l'objet d'aucune poursuite, ni acte de défaut de biens. Cet aspect avait également été vérifié par la commission économique de la Coreb en mars 2021.»

Quant à la crainte d'une faillite de La Pati, Antoine Descloux de répondre: «Depuis quand c'est à une commune de reprendre les bâtiments d'une société en faillite? Ce sont bien les banques qui sont parties prenantes, non?» glisse-t-il.

«Tout ceci est, d'après moi, un gros problème de communication. Certains n'ont rien compris à ce concept de DDP. J'ai aussi l'impression d'être pris en tenaille dans une guerre politique payernoise», ajoute le Fribourgeois.

Une pétition à succès

En attendant le second round du 16 décembre, une pétition pro-patinoire circule et aurait, selon nos informations, déjà recueilli lundi 600 paraphes. Elle émane d'un collectif de citoyens de tous bords politiques. «Cette pétition me motive, je ne me bats pas tout seul. J'ai rangé ma rancœur au vestiaire. Mais si quelqu'un m'en veut, qu'il vienne me le dire en face. On apprend aux enfants à être fair-play, que les adultes en fassent autant. L'autre bonne nouvelle, c'est que d'autres communes sont très intéressées à m'accueillir. Si les Payernois ne veulent pas de moi, des plans B j'en ai», prévient Antoine Descloux.

■ RÉMY GILLIAND